

LE DEVOIR

VOL. LXXXVII - N° 285

MONTREAL, LE VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1996

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

À qui profitent les profits?

Les banques engrangent des bénéfices susceptibles de figurer dans le Guinness. À qui profite ce crime? Euh... à tous ceux qui travaillent. Sur le front de l'immobilier, on vient de constater la disparition de la plus-value. Un coup le profit apparaît, un coup il disparaît! Et alors? Le sens de l'économie est dessus dessous.

Les Royale, CIBC, Scotia et compagnie ont enregistré des profits dépassant ou avoisinant le milliard de dollars chacune. Il semblerait que cela soit épouvantable. C'est bien possible. À l'œil, au premier coup d'œil, il est vrai que ces profits sont exorbitants.

Au deuxième coup d'œil, ces bénéfices sont moins ahurissants. Parce que le deuxième œil, celui du rendement sur l'avoir des actionnaires, nous enseigne que les banques ont réalisé en moyenne de 17%. Le rendement sur l'avoir, c'est l'indicateur qui permet de jauger la performance réelle d'une compagnie publique.

Lorsqu'on se livre aux délices de la comparaison, on constate que le rendement des banques par rapport aux rendements de Bombardier, de Quebecor ou du Groupe Transcontinental est plus faible. Paradoxalement, les profits de ces trois compagnies, et ceux de plusieurs autres du même acabit, ne sont jamais montrés du doigt.

Pourtant, les Bombardier, Quebecor et autres ont enregistré des rendements de plus de 20%, parfois 30%. Il y a mieux, ou pire. Kellogg's, la compagnie qui fabrique ces si innocentes céréales, a fait cette année du 47%. Mettons que dans la composition du prix de revient de l'innocente céréale, les ingénieurs financiers habilités à le fabriquer, ce prix que vous payez, ont dû passer leur temps à multiplier les additions.

Le problème, celui des banques, en est peut-être un de représentation. Elles ne produisent rien de concret, au premier coup d'œil s'entend. Tandis que Bombardier, ce sont des avions. Les avions, ça vole.

C'est beau. Quebecor, ce sont du papier et des journaux. C'est encore plus beau. Tandis que les banques, c'est de l'argent. Et l'argent, les dieux ne cessent pas de le marteler, c'est pas beau.

Remarquez que dans cette histoire, il y a pire. Il y a un paradoxe, un énorme paradoxe: on a nommé la contradiction financière du quidam. Celle qu'il y a en chacun de nous. Et surtout, voire exclusivement, chez ceux qui travaillent. Lorsqu'ils travaillent et qu'ils sont syndiqués, la contradiction est encore plus ahurissante.

Avant toute chose, il faut mentionner et rappeler que personne ne peut détenir plus de 10% des actions des banques. Cela étant, lorsqu'on prend toutes les actions en circulation des banques et que

Assisterions-nous à la «socialisation du capital» prédite par Marcuse?

l'on se pose la question suivante — quels sont les principaux actionnaires des banques? —, on constate que ce sont avant tout les fonds de pension. Les caisses de retraite comme la Caisse de dépôt et placement, celles des employés de la fonction publique du Québec, des enseignants, etc.

Tenez, il semblerait que le plus important actionnaire des banques canadiennes soit le fonds de pension des professeurs de l'Ontario. Le fonds de ces profs qui constituent, paraît-il, la base électorale du NPD, parti politique que l'on dit socialiste, détient 18% de toutes les actions en circulation.

Dans deux mois, alors que la saison des REER battra son plein, une vieille rengaine va à nouveau se vérifier. La grande majorité de ceux et celles qui critiquent les profits des banques — qui ne profitent pas, incidemment, à ceux qui ne travaillent pas — vont acheter des fonds mutuels tous composés, pour une bonne partie, d'actions de banques ou carrément des titres d'une ou deux banques pour leur REER autogéré.

Et comme l'humain, toujours celui qui travaille, n'en est pas à une contradiction près, il risque fort d'acheter ces actions avec une partie du pécule qu'il aura enregistré à la faveur d'une transaction immobilière.

Dans une étude toute récente du marché immobilier propre au Grand Montréal, la Société canadienne d'hypothèque et de logement nous apprendait que celui qui était propriétaire d'un bien immobilier n'avait plus du tout confiance en la valeur, la valeur financière, de ce qui était autrefois considéré comme le nec plus ultra de l'économie personnelle. En deux mots, on vend sa maison, on en achète une moins chère. Ensuite, ou bien on diminue la pression financière, ou bien on achète des véhicules financiers comme... les actions des banques.

Cela fait en sorte que, combiné à la mise au ban réussie de l'inflation, les économistes de la SCHL ont constaté la disparition de la... plus-value! Imaginez: dans l'immobilier, le profit s'est évanoui. Se pourrait-il que l'on soit arrivé aux portes du communisme?

Il y a près de 30 ans, Herbert Marcuse avait noté à peu près ceci: «Les capacités d'adaptation du capitalisme nord-américain sont telles que je prédis une socialisation du capital d'ici la fin du siècle.» Marcuse, c'était un philosophe... marxiste.

Non! C'est pas vrai... Ce débat sur le profit des banques, n'est-ce pas tout simplement une socialisation de l'hypocrisie?

MÉTÉO

Montréal	Québec
Neige intermittente. Venteux	Ciel variable. Neige possible.
Max: 0 Min: -1	Max: -3 Min: -7
Détails, page A 5	

INDEX

Agenda..... B 7	Idées..... A 9
Annances..... B 6	Le monde..... A 5
Avis publics... A 4	Les sports..... B 6
Bourse..... A 7	Montréal..... A 3
Culture..... B 9	Mots croisés... A 3
Économie..... A 6	Politique..... A 4
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 8



LE MONDE

Madeleine Albright à la tête de la diplomatie américaine, page A 5



ÉCONOMIE

Duel en vue pour la direction de Desjardins, page A 7



LES SPORTS

Felipe Alou reste à la barre des Expos, page B 6

Québec pourrait réduire de près de moitié le nombre de commissions scolaires

Cette réforme accorderait plus de pouvoirs aux écoles

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Québec travaille actuellement à une refonte de la carte des commissions scolaires, ce qui suscite la méfiance de la Fédération des commissions scolaires, qui refuse d'être «complice» du gouvernement dans cet exercice.

Le cabinet de la ministre de l'Éducation Pauline Marois a confirmé hier que Québec jonglait avec des scénarios de ré-

duction du nombre de commissions scolaires, ce qui pourrait voir le nombre de commissions scolaires passer de 150 à 80 ou 90.

Québec tente de mener cet exercice en prévision du printemps prochain, alors que la ministre de l'Éducation proposerait également un projet de loi visant à donner plus de pouvoirs aux écoles.

«Les commissions scolaires pourraient être délogées d'une bonne partie du travail administratif lié à des éléments comme l'or-

ganisation du travail et les écoles pourraient avoir des enveloppes budgétaires fermées» de dire Christiane Miville-Deschênes, attachée de presse de la ministre Marois.

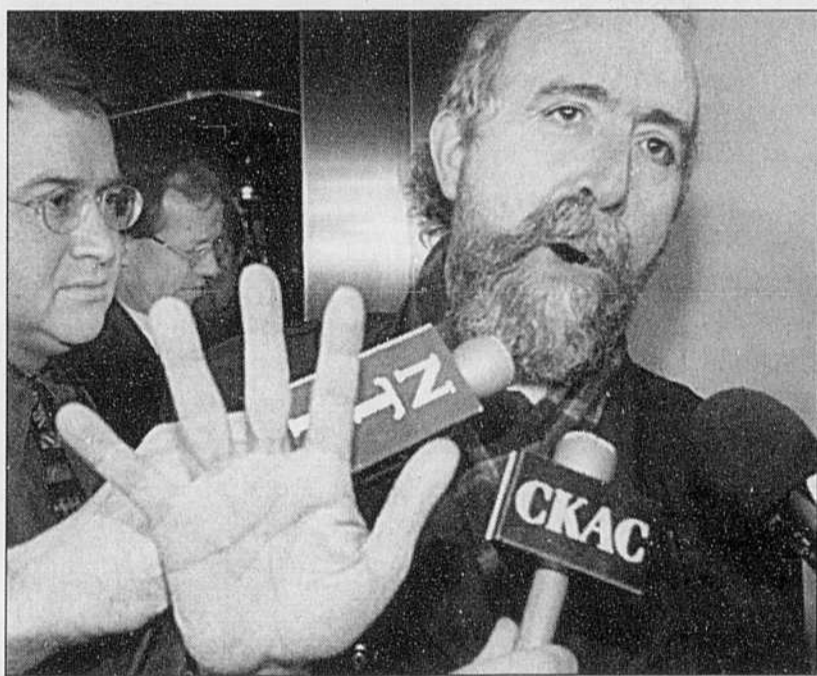
«Nous n'avons pas l'impression que Mme Drouin [Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires] est contre ça, ajoute Mme Miville-Deschênes. Ce serait se tirer dans le pied [que de refuser une diminution du nombre de commissions scolaires].»

Mais les scénarios qui circulent actuelle-

ment demeurent des hypothèses, précise-t-on, et ces hypothèses n'ont pas encore été présentées à la Fédération des commissions scolaires.

Les scénarios actuellement étudiés au ministère tiennent compte de la possibilité que les commissions scolaires soient redévisées selon une base linguistique, même s'il s'agit d'un dossier dont on parle peu ces temps-ci.

VOIR PAGE A 10: QUÉBEC



Les principaux acteurs du psychodrame que ne manque jamais de provoquer le retour des négociations dans le secteur public avaient rendez-vous hier. Dans le sens des aiguilles du montre, en commençant par la photo du haut à gauche: Clément Godbout, président de la FTQ, le premier ministre Lucien Bouchard, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, et le président de la CSN, Gérald Larose.

Secteur public

Bouchard propose d'élargir les négociations

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Après plus de cinq heures de discussions avec les dirigeants des syndicats du secteur public hier à Montréal, le premier ministre Bouchard a ouvert son jeu en promettant des négociations plus larges aux employés de l'État. Ceux-ci devront faire savoir lundi s'il accepte cette offre. Si des négociations s'ensuivent, elles ne pourront se poursuivre au-delà du congé de Noël. La proposition gouvernementale de réduction du temps de travail en échange d'un congé de cotisation aux régimes de retraite demeure sur la table, mais le premier ministre a fait siens les arguments des chefs syndicaux.

«C'est plus qu'un problème du rapport d'un employeur avec ses employés, a-t-il dit. C'est un problème collectif. Nous savons bien que cela s'inscrit dans un cadre plus large, dans une perspective d'effort équitablement réparti.»

La balle est donc dans le camp des syndiqués, mais leurs dirigeants ne tenaient pas tous le même discours hier. À l'issue d'une rencontre de trois heures avec le premier ministre, les dirigeants de la CSN, de la CEQ et de la FTQ (représentant les trois quarts des employés de l'État) ont tenu un caucus syndical avant d'y aller d'une déclaration commune laconique.

C'est le président de la CSN, Gérald Larose, qui l'a livrée aux journalistes: «On va aller voir notre monde pour faire rapport, on va fournir la réponse au gouvernement lundi prochain et, en attendant, on maintient le plan de match concernant l'ensemble de l'action qui se déroule à travers la province.»

VOIR PAGE A 10: BOUCHARD

Les leaders syndicaux s'en remettent à leurs membres

Course au leadership

Le Bloc opte pour le suffrage universel

Guy Chevrette songe sérieusement à poser sa candidature

JEAN DION
LE DEVOIR

Échaudé par sa dernière course au leadership en vase clos qui a privé le parti d'une certaine visibilité et son chef de l'autorité et de la notoriété voulues, le Bloc québécois veut cette fois qu'un processus beaucoup plus ouvert mène au choix d'un successeur à Michel Gauthier. Et au moment où des candidatures possibles de l'extérieur du BQ, dont celle de plus en plus probable de Guy Chevrette (ci-dessous), attirent l'attention, on a décidé de porter un grand coup.

Afin d'impliquer les membres au plus haut point et de conférer au prochain leader «une légitimité à toute épreuve», le bureau de direction du Bloc a ainsi annoncé hier soir que l'élection du nouveau chef se fera au suffrage universel des membres.

Le vote se déroulera par la poste auprès des quelque 100 000 adhérents que compte actuellement le parti et de tous ceux qui le joindront d'ici le 14 février. Le dépouillement des voix et le dévoilement des résultats aura lieu dans le cadre du Congrès national du BQ, le 15 mars. Et question d'assurer que le gagnant aura reçu au moins 50% des voix, les votants devront indiquer un deuxième choix sur le bulletin, le décompte se faisant par report de ces seconds choix lors de l'élimination des candidats les plus faibles.



ARCHIVES LE DEVOIR

VOIR PAGE A 10: BLOC

Kigali, c'est fini!

La force multinationale imaginée par le Canada n'a plus sa raison d'être

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

La force multinationale qui devait venir en aide aux réfugiés rwandais au Zaïre n'a plus sa raison d'être, a déclaré hier à Ottawa le ministre de la Défense nationale, Doug Young. En fait, le Canada estime maintenant que l'accent doit être mis sur l'aide aux réfugiés qui sont retournés au Rwanda, un pays qui refuse le déploiement de soldats étrangers sur son territoire.

À sa sortie du conseil des ministres, M. Young a souligné que le retour inattendu de près de 600 000 réfugiés rwandais de l'est du Zaïre vers leur pays a éliminé la nécessité du déploiement d'une force multinationale en Afrique centrale.

Toutefois, des sources militaires et diplomatiques à Stuttgart, en Allemagne, et aux Nations unies ont indiqué hier au Devoir que les 600 militaires de la force multinationale qui se trouvent déjà à Entebbe, en Ouganda, ne peuvent pas entrer dans l'est du Zaïre actuellement à cause des combats qui s'y déroulent. De plus, le gouvernement rwandais ne fait preuve d'aucun zèle pour permettre à ces militaires d'utiliser son territoire pour venir en aide aux réfugiés.

VOIR PAGE A 10: KIGALI

Lire aussi en page A 8

■ L'éditorial de François Brousseau: Échec multinationale au Rwanda

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La France en état de siège



MICHEL EULER ASSOCIATED PRESS

UN SOLDAT inspecte la voie entre deux wagons de TGV à la gare du Nord, à Paris. À la suite de l'attentat de mardi dans le métro régional qui a coûté la vie à trois personnes dont une Québécoise, les autorités ont mis en place des mesures exceptionnelles de sécurité.

À LIRE DEMAIN

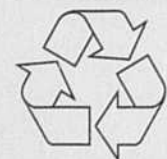
La vie et rien d'autre

Novembre 1993. Le cinéaste-poète Pierre Perrault et le professeur de cinéma Paul Warren s'enferment dans un petit chalet à Saint-François-sur-Mer. Là, Pierre Perrault livre le fin fond de son cinéma, guidé, voire provoqué par son comparse. De cette singulière rencontre sont nées 12 émissions radiophoniques, diffusées sur les ondes FM de Radio-Canada. Le directeur des Éditions de l'Hexagone, Jean Royer, a par la suite eu l'idée de faire un livre à partir de cette vaste matière. De cette singulière rencontre est ainsi né un ouvrage, *Cinéaste de la parole - Entretiens avec Paul Warren*. À lire demain à la une du cahier «Livres».



Le cinéaste Pierre Perrault

Le roi du documentaire fait le bilan de ses 35 ans de «cinéma vécu». Dans le cahier «Arts», le théâtre vous fera voyager en compagnie de vos petits cherubins. Notre théâtre jeunes publics tourne depuis une vingtaine d'années et récolte des prix partout à travers le monde. Découvrez demain quelques-unes de ces troupes, acclamées sur les cinq continents.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514)985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

On en a soupé des coups de force !

Départ des autobus à 9 heures de l'Édifice de la CSN, 1601 de Lorimier, à Montréal

SUITE DE LA PAGE 1

Mais encore là, un certain flou subsiste. «On continue à réfléchir aux commissions scolaires linguistiques, indique Christiane Miville-Deschênes. Il est certain que si on propose une réduction du nombre de commissions scolaires au printemps, on présentera une proposition qui tiendrait compte d'une redivision linguistique. On ne fera pas l'exercice [de redessiner la carte] deux fois.»

Cet exercice gouvernemental semble créer un malaise certain à la Fédération des commissions scolaires. Une nouvelle table de concertation Québec-commissions scolaires a tenu une seule rencontre à ce jour, et la Fédération a convenu de mettre en place un groupe technique pour «regarder ce qui devrait être fait».

«Mais nos représentants n'ont aucunement le mandat d'approuver les scénarios du gouvernement, prévient Diane Drouin. Nous préférons que les gens du milieu se parlent, que cela vienne d'eux. Nous refusons

qu'il y ait imposition de nouveaux territoires.»

La Fédération rappelle qu'une vingtaine de commissions scolaires discutent actuellement entre elles d'hypothèses de fusion, un mouvement suscité en grande partie par les actuelles compressions budgétaires, admet Mme Drouin.

Mais les économies réalisées par des fusions de commissions scolaires sont considérées comme minimes à la fédération.

On indique en effet qu'en réduisant de 25 le nombre de commissions scolaires actuelles le gouvernement économiserait à peine cinq millions.

«On pourrait également récupérer 20 millions en taxe scolaire, ajoute Diane Drouin, mais c'est un calcul brut, théorique. Si on fusionne et que les gens ne prennent pas leur retraite, il faut payer des employés qui ont la sécurité d'emploi, on ne fait pas d'économies.»

La Fédération des commissions scolaires a défini un ensemble de critères qui devraient prévaloir dans toute fusion, dont le

fait que la taille du territoire permette d'offrir des services éducatifs en nombre suffisant avec une qualité adéquate, à un coût raisonnable. Le découpage devrait également favoriser une appartenance des citoyens à la vie de leur commission scolaire.

Transport scolaire

Par ailleurs, les commissions scolaires apprennent hier que Québec songe aussi à leur faire assumer une partie des coûts du transport scolaire, soit environ 250 millions sur les 440 millions que coûte ce service.

Le ministère des Transports verse actuellement des subventions aux commissions scolaires pour le transport scolaire, et les commissions scolaires négocient des contrats avec les transporteurs. Selon *La Presse*, Québec étudierait la possibilité de demander aux commissions scolaires de gérer eux-mêmes le transport scolaire, en leur permettant de hausser la taxe scolaire.

Cette proposition est rejetée du revers de la main par la Fédération des commis-

sions scolaires, qui refuse de «porter l'odieux d'un pelletage de factures du gouvernement».

Le ministre des Transports Jacques Brassard a indiqué hier à l'Assemblée nationale que le gouvernement pourrait confier à des organismes régionaux décentralisés la gestion du transport collectif des personnes.

«Aucune décision finale n'est prise et toutes sortes de scénarios circulent, a-t-il indiqué. Il y a 700 organismes qui font du transport de personnes et tout cela est cloisonné. Il va falloir mettre de l'ordre, réduire le nombre d'organismes, faire de l'interfinancement avec comme objectif de réduire les dépenses», a-t-il ajouté.

Si la gestion du transport collectif était confiée à une instance régionale, ce pourrait être aux commissions scolaires, aux municipalités régionales de comté ou même à un nouvel organisme. Rien n'est encore décidé, conclut le ministre.

Avec la Presse canadienne

QUÉBEC Hypothèses de fusion

KIGALI Les parachutages de vivres remis en question

SUITE DE LA PAGE 1

M. Young a aussi ajouté que les projets de parachutage d'aide alimentaire étaient remis en question puisque les organisations non gouvernementales ont maintenant accès aux réfugiés.

«Je pense que nous allons tous nous concentrer sur les moyens d'acheminer l'aide humanitaire, mais je ne pense pas qu'à ce stade une intervention militaire d'envergure soit nécessaire», a-t-il dit.

«Il semble peu probable que les parachutages soient nécessaires car les ONG sont déjà sur place à la frontière entre le Zaïre et le Rwanda», a-t-il dit aux journalistes.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy a déclaré à la Chambre des communes que le déplacement massif de réfugiés avait montré que la crise humanitaire s'était déplacée des camps de réfugiés de l'est du Zaïre vers le problème de la réinstallation des Rwandais dans leur pays.

Selon les informations dont dispose le Ca-

nada, il ne resterait que de 100 000 à 200 000 réfugiés à secourir dans l'est du Zaïre sur les 1,2 million de réfugiés que l'on y dénombrerait avant le déclenchement de la crise, à la mi-octobre. Et M. Young a même souligné qu'une partie de ces réfugiés étaient des Zaïrois déplacés ou des Rwandais qui n'avaient pas l'intention de regagner leur pays «pour des raisons évidentes». Ces Rwandais sont les membres des milices et des Forces armées rwandaises, accompagnés de leurs familles, qui ont fui le Rwanda après avoir pris part aux massacres d'avril-juin 1994.

Depuis un mois et demi, quelque 600 000 réfugiés sont retournés au Rwanda et 600 000 autres, qui s'entassaient depuis deux ans dans des camps en Tanzanie, devraient bientôt les rejoindre. Hier, le gouvernement tanzanien leur a donné jusqu'à la fin du mois pour quitter son territoire.

Le rapatriement de plus d'un million de personnes au Rwanda va provoquer, selon les organisations humanitaires, de nouvelles difficultés dans ce petit pays. Le gou-

vernement de Kigali a récemment réclamé une aide de 700 millions de dollars pour faciliter la construction de logements et l'achat d'outils, de semences et de fertilisants. Cependant, les autorités rwandaises refusent toute présence d'une force militaire pour venir en aide aux réfugiés.

Ce refus obstiné du gouvernement rwandais et la reconnaissance par Ottawa de la priorité à accorder à l'aide aux réfugiés au Rwanda met donc fin aux espoirs canadiens de voir une force multinationale, dirigée par le lieutenant général Maurice Baril, jouer un quelconque rôle dans la région des Grands Lacs.

Le 12 novembre dernier, tandis que les réfugiés rwandais dans l'est du Zaïre étaient pris dans des combats entre l'armée zaïroise et des rebelles tutsis et alors que la communauté internationale tardait à leur venir en aide, le premier ministre Chrétien annonçait que son gouvernement était prêt à prendre la tête d'une force multinationale pour livrer de l'aide humanitaire. Il estimait que la force devrait avoir

entre 10 000 et 12 000 soldats pour être efficace. Le chef de l'armée de terre, le général Baril, était dépêché dans la région pour planifier le déploiement de la force.

Quelques jours plus tard, alors que le Conseil de sécurité autorisait la mise sur pied de cette force, 500 000 réfugiés traversaient la frontière zaïroise pour retourner au Rwanda. Ce développement a poussé le Canada et ses partenaires à revoir leurs options sur le mandat et la composition de la force. Jeudi dernier, après de longues et tortueuses négociations avec plus de 20 pays, Ottawa estimait qu'il y avait encore plusieurs centaines de milliers de réfugiés au Zaïre et annonçait qu'une force multinationale avait encore sa raison d'être. Cependant, sa composition était ramenée à 1500 soldats et son mandat limité à parachuter des vivres. Depuis, les combats entre l'armée zaïroise et les rebelles tutsis se sont intensifiés, ce qui a poussé des milliers d'autres réfugiés à retourner au Rwanda. Devant cette situation, le Canada et ses alliés ont conclu qu'une intervention militaire n'était plus nécessaire.

BOUCHARD «Lancer la négociation»

SUITE DE LA PAGE 1

Son visage et ceux de ses collègues, Lorraine Pagé et Clément Godbout étaient sombres. À la toute fin de ce bref point de presse, avant de quitter les lieux, le président de la FTQ a d'ailleurs laissé échapper: «Je sors préoccupé». Au plus, les chefs syndicaux admettent que la situation demeure très difficile, complexe et confuse. En d'autres mots, la proposition, revue et améliorée, du gouvernement est loin de les satisfaire d'emblée.

Plus d'une heure plus tard, les représentants des fonctionnaires, des professionnels du gouvernement et des infirmières semblaient, pour leur part, plus optimistes. Les choses ont changé, selon le président du SPGQ (Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec), Robert Caron. «Il y a possibilité de discuter de beaucoup plus de choses. Le débat est ouvert. Avant il y avait une position rigide, alors que maintenant on peut remettre en cause ce qui a été déposé.»

Aucun détail n'a toutefois été dévoilé sur

le contenu de la nouvelle proposition gouvernementale. Hier matin à l'Assemblée nationale, M. Bouchard avait expliqué que la rencontre avec les syndicats devait servir avant tout à lancer la négociation.

«Nous n'avons pas ce mandat, a répliqué Clément Godbout après l'importante rencontre au sommet, et M. Bouchard le savait. Nous devons maintenant aller voir nos membres pour qu'ils nous donnent ce mandat. Nous allons finir nos votes de grève. Quant à moi, le plan de match n'a pas changé d'un iota ce soir.»

Pour sa part, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, s'est faufilée à l'extérieur du siège social d'Hydro-Québec pour se diriger vers Longueuil où elle devait prendre la parole devant près de 3000 manifestants de la CEQ. La rencontre avait lieu devant les bureaux de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois.

En fin de soirée hier, les six syndicats représentant les 400 000 employés de l'État se réunissaient dans les bureaux de la CSN pour établir leur stratégie face à leurs diverses instances.

BLOC Et Parizeau?

SUITE DE LA PAGE 1

En agissant ainsi, le Bloc a voulu éviter que le congrès d'orientation, où sera débattue et adoptée sa plate-forme politique à l'aube des élections fédérales, ne soit noyé dans la course au leadership, a fait valoir le chef sortant Michel Gauthier. Parallèlement, des débats régionaux entre candidats et la nécessaire tournée de l'ensemble des circonscriptions donneront à la course l'impact public que le BQ risque de perdre en ne tenant pas de congrès à la direction au sens strict.

La formule a déjà été éprouvée, quoique différemment, par le Parti québécois en 1985. Cette fois, le Bloc, dont les seuls 160 membres du conseil général avaient élu M. Gauthier il y a neuf mois, est convaincu de détenir la formule gagnante. «On a essayé d'apprendre de nos erreurs», a dit M. Gauthier, répétant que le BQ s'était «trop refermé sur lui-même» et qu'«une véritable bouffée d'air frais» s'imposait.

La course s'est donc officiellement déclenchée à minuit hier, et déjà, plusieurs noms circulent, mais aucun autant que celui du ministre québécois des Ressources naturelles, Guy Chevrette, qui continue de laisser planer son intérêt. Il se donne encore quelques jours de réflexion, mais sa déclaration de mercredi, voulant qu'il soit prêt à «démarrer le fédéralisme» et qu'il y ait «un travail extraordinaire à faire dans l'opposition» à la Chambre des communes,

a eu des échos hier.

M. Chevrette a d'ailleurs l'intention de consulter ses électeurs de Joliette samedi et de s'entretenir avec M. Gauthier dimanche. En tout cas, ses collègues au sein du cabinet Bouchard croient qu'il pourrait fort bien être l'homme de la situation.

«Il répond aux conditions qu'on peut imaginer pour un prochain chef du Bloc car il ne faut pas qu'il y ait un problème de notoriété», a déclaré le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard, qui croit que M. Chevrette a l'expérience et «le tempérament» voulus pour prendre la direction du Bloc.

De son côté, le ministre du Travail Mathias Rioux demande à Francine Lalonde, un des deux pôles majeurs d'influence au Bloc, de «se rallier» à Guy Chevrette. «Il faut quelqu'un de l'extérieur du caucus bloquiste si on veut remettre l'unité, la cohérence dans ce parti-là, et faire en sorte qu'il demeure l'opposition officielle avec 50 ou 60 députés», a-t-il dit.

Le ministre de la Justice Paul Bégin voit en son collègue un «leader né, doué d'un talent extraordinaire d'organisateur». Il rappelle que M. Chevrette a tenu le PQ à bout de bras lors du départ de Pierre Marc Johnson, en 1987, avant que Jacques Parizeau ne reprenne la barre en 1988.

Au Bloc aussi, on encense le principal intéressé. «Ça serait un excellent candidat. Il a de grandes qualités, dont une: il est rassem-

bleur. Il connaît bien le Québec et les politiques fédérales. C'est quelqu'un qui cadre bien avec ce qu'on recherche», selon le député de Berthier-Montcalm, Michel Bellehumeur.

Une analyse que partage son collègue Gilles Dupeppe. «Je trouve que c'est une candidature intéressante, à ce jour. Il y a peu de monde qui connaisse mieux que lui le Québec; c'est un bon campaigner.»

Et Parizeau... ?

Par ailleurs, plusieurs, à commencer par les médias anglo-canadiens, s'émouvent d'une possible candidature de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau. Hier, le quotidien *The Globe and Mail* de Toronto faisait état d'un mouvement de coulisses visant à le convaincre de faire le saut en politique fédérale. *The Toronto Star* a de son côté fait valoir que nombreux sont ceux qui attendent impatiemment sa décision.

À Ottawa, la perspective d'affronter M. Parizeau lors du scrutin général qui devrait avoir lieu en 1997 a toutefois laissé stoïque son vieil ennemi Jean Chrétien.

«Vous savez, ça ne me dérange pas», a raconté M. Chrétien à l'issue de la réunion hebdomadaire de son cabinet, ajoutant porter peu d'intérêt à la lutte qui s'amorce. «Je vais prendre le chef qu'ils vont choisir. Le problème, ce n'est pas le chef, c'est leur raison d'être [la défense de la souveraineté du Québec à Ottawa], qui n'est plus nécessaire.»

«Je ne choisis jamais mes adversaires, j'es-

saie de les défaire», a-t-il poursuivi. Et «nous avons l'intention d'avoir une bonne élection et nous allons très bien faire au Québec». Quant à savoir quand surviendra cet appel aux urnes, M. Chrétien a répondu par une boutade, disant que c'était son épouse Ali-ne qui décidait.

Pour sa part, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a cru bon de donner des conseils aux bloquistes. Selon lui, choisir Jacques Parizeau comme leader serait une erreur. «Ce n'est pas à l'avantage du mouvement sécessionniste, a-t-il commenté. Quand on veut faire une sécession, qui est toujours quelque chose de très grave et d'incertain, on rassure les gens. Et M. Parizeau, depuis son fameux discours [le soir du référendum], n'est pas un personnage rassurant.»

D'autre part, l'éventualité d'une candidature de M. Parizeau a soulevé l'incrédulité des élus bloquistes. «Je pense qu'il a donné beaucoup pour le Québec; je pense qu'il en a donné suffisamment pour le Québec», a sarcastiquement déclaré M. Bellehumeur. Son collègue Dupeppe, qui, lui, pourrait se présenter, estime que «dans les circonstances, ce ne serait pas la meilleure des décisions».

Enfin, le ministre Brassard a soulevé le plus incontournable des arguments. M. Parizeau, qui coule une retraite paisible, «a l'air plus intéressé par son vignoble du sud de la France», a-t-il fait remarquer.

Avec la Presse canadienne

Manifestation à Québec samedi

Le gouvernement du Québec menace de sabrer unilatéralement dans les services publics, les emplois et les salaires des salarié-es du secteur public. C'est inacceptable !

Rassemblement à midi au Musée de Québec sur les Plaines d'Abraham; manifestation à 13 heures devant l'Assemblée nationale

Les finances publiques : un problème de société



CSN